Modèle CCYC : ©DNE Nom de famille (naissance) : (Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)																		
Prénom(s) :																		
N° candidat :											N° c	d'ins	crip	otio	n:			
Liberté · Égalité · Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  Né(e) le :	(Les nu	uméros	ngure	ent sur	la con	vocatio	on.)											1.1

ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU
CLASSE: Première
<b>E3C</b> : □ E3C1 ⊠ E3C2 □ E3C3
<b>VOIE</b> : ⊠ Générale □ Technologique □ Toutes voies (LV)
ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales
DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures
Niveaux visés (LV) : LVA LVB
Axes de programme :
CALCULATRICE AUTORISÉE : □Oui ⊠ Non
DICTIONNAIRE AUTORISÉ: □Oui ⊠ Non
⊠ Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.
$\Box$ Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.
☐ Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.
Nombre total de pages : 3

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.



## Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : Impact perçu de Facebook sur la sociabilité et sur les pratiques de sociabilité hors ligne\*

Questions	Modalités de réponses et pourcentages												
Depuis que vous utilisez Facebook													
	Oui	Non, Facebook n'a aucun effet	Non, c'est même le contraire	Vous ne savez pas									
vous avez plus d'amis	12 %	78 %	4 %	6 %									
vous voyez plus souvent vos amis	8 %	81 %	6 %	4 %									
vous sortez plus souvent	7 %	83 %	6 %	5 %									
vous communiquez plus facilement avec vos amis	42 %	50 %	3 %	4 %									
vous avez repris contact avec certaines personnes	63 %	31 %	3 %	4 %									
Avez-vous élargi votre cercle de		Oui	Non										
connaissances grâce à Facebook ?		38 %	62 %										

<sup>\*</sup> Sociabilité hors ligne : lors de rencontres physiques entre ces individus.

Source : Dang Nguyen Godefroy, Lethiais Virginie, « Impact des réseaux sociaux sur la sociabilité. Le cas de Facebook », *Réseaux*, n° 195, 2016.

## Questions:

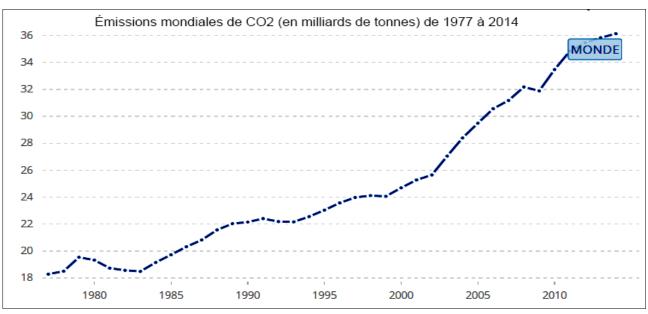
- 1. A l'aide de deux exemples, montrez qu'en fonction des groupes sociaux il existe différents liens qui relient les individus. (4 points)
- 1. A l'aide des données du document, montrez l'effet positif que *Facebook* a sur la sociabilité. (3 points)
- 2. A l'aide du document, nuancez l'influence que le réseau social *Facebook* a sur la sociabilité (3 points)

Modèle CCYC: ©DNE Nom de famille (naissance): (Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)																		
Prénom(s) :																		
N° candidat :											N° c	d'ins	crip	tio	า :			
	(Les nu	ıméros	figure	nt sur	la con	vocatio	on.)			•							1	
Liberté · Égalité · Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  Né(e) le :			/															1.1

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le marché est défaillant en présence d'externalités.

## Document 1:



Source: donnees.banquemondiale.org

## Document 2:

L'agent émetteur de l'effet externe n'est alors pas conduit à intégrer dans son calcul avantages-coûts la nuisance (en cas d'externalité négative) ou le bénéfice (en cas d'externalité positive) que son comportement engendre pour autrui. [...]. S'il n'est pas rémunéré pour sa contribution au bien-être collectif, l'émetteur d'une externalité positive optera pour un niveau d'activité sous-optimal. Inversement, s'il n'a pas à assumer monétairement la pleine responsabilité des dommages qu'il impose, l'émetteur d'une externalité négative (d'une pollution par exemple) choisira un niveau d'activité supérieur au niveau socialement optimal.

Source : Y. Croissant, P. Vornetti, « Les motifs de l'intervention publique », *Cahiers français*, n°313, 2003.